

Du 22 novembre 2023



District de Savoie de Football
B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX
Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81
Email : district@savoie.fff.fr
Site : <http://savoie.fff.fr>



FORMATIONS

JOURNÉES COMPLÉMENTAIRES DF COACH JEUNES ET DF COACH SÉNIORS

Samedi 20 Janvier 2024 à Chambéry



Le samedi 20 janvier prochain à Chambéry aura lieu une « journée complémentaire »
à destination des éducateurs titulaire du diplôme CFF2 ou CFF3 certifié.

A l'issue de la journée composée de parties théoriques et de temps terrain, les participants pourront bénéficier d'une
équivalence Diplôme Fédéral en lien avec la nouvelle réforme de la formation:

- CFF2 + journée complémentaire = DF Coach Jeunes
- CFF3 + journée complémentaire = DF Coach Séniors.

Les modalités d'inscription se font via la ligue, rubrique inscription formation, centre de gestion SAVOIE.

On compte sur votre rigueur pour inscrire vos éducateurs à temps afin de profiter de cette équivalence intéressante.

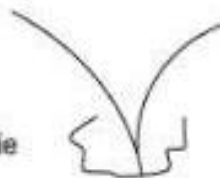
SOMMAIRE

Comité Directeur.....	page 2
Secrétariat	page 3
FAFA	page 4
Trésorerie	page 5
Commission FMI	page 6-7
Commission Sportive	page -8- 10
Commission des Jeunes.....	page 11-17
Commission Futsal	page 18-22
Commission des Coupes.....	page 23-24

Commission Féminine	page 27
Commission Technique	page 28-32
Commission des Règlements	page 33
Commission d'appel Réglementaire	page 34
Commission des Arbitres.....	page 35-38
UNAF Savoie	page 39
Commission départementale des Terrains et onstallations sportives	page 40-44
Commission de Discipline	page 45 -47
Annexes	page 48



Partenaire du District de Football de Savoie



Chaque fois qu'il s'agit de
faire vivre le Football, nous
saisissons la balle au bond.



COMITÉ DIRECTEUR

Le 20 novembre 2023

Information aux Clubs

Le Comité Directeur du 6 novembre 2023 a décidé la mise en application à partir du 6 novembre de l'article **26-10-2** du RG du district :

Inversion des rencontres en cas de terrain impraticable.

Opération mini-buts :

La FFF lance une opération d'achat de mini buts pour le foot d'animation. Elle s'étalera sur 2 saisons. Le financement prévu à l'origine était le suivant : 50 % FFF, 15 % ligue, 15% district, 20 % clubs. **Pour la Savoie, le CD du district a prévu de prendre aussi en charge la part club.** Vous recevrez prochainement par mail de la FFF les modalités d'achat. Nous vous informerons aussi sur la façon dont les achats sont répartis sur les 2 saisons.

Vous trouverez en annexe du PV la liste des clubs éligibles élaborée par la FFF, le nombre de paires pouvant être commandées par club.

Deux types de buts seront proposées à la commande :

- Une paire de buts réversibles 4x1,5 m/4x1,80 m en aluminium
- Une paire de buts démontables 4x1,5 m en fibre de verre

Formations gratuites pour les Clubs

Mardi 28 novembre, 18h à 21h à MERCURY (salle d'animation rurale) :

- **Méthodologie pour demander une subvention** (comprendre la structuration et les compétences des financeurs, acquérir une méthodologie pour rédiger un projet, construire un budget prévisionnel).

Lundi 11 décembre, 18h à 20h30 Bassens (locaux de PSA, bâtiment L'Amiral 2A, rue Simone Veil) :

- **La comptabilité : obligations et utilité dans le cadre d'une gestion courante**, (comprendre les différents types de comptabilité, ce qu'est un plan comptable, un bilan, un compte de résultat).

Inscriptions reçues :

HAUTE COMBE DE SAVOIE : 3 candidats
FC SAINT MICHEL : 1 candidat
FC BELLE ETOILE MERCURY : 1 candidat
FC BEAUFORTAIN QUEIGE : 1 candidat
US PONTOISE : 1 candidat
AS UGINE : 1 candidat

D'autres clubs peuvent encore s'inscrire en envoyant un mail au district. Les séances peuvent accepter une douzaine de personnes.



SECRÉTARIAT

Réunion du Lundi 20 novembre 2023

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 13 Novembre 2023 au 20 Novembre 2023

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers:

CŒUR DE SAVOIE DE FOOTBALL

Commission d'Appel en Matière Règlementaire:

CHAMBERY SPORT 73 – FC CHAMBOTTE -

Commission Sportive:

AS BRISON ST INNOCENT – COGNIN SP (2) – EF CHAUTAGNE (4) – US GRIGNON – US CHARTREUSE GUIERS – US ST REMY DE MAURIENNE – US LA MOTTE – US MODANE – CA ST JEAN DE MAURIENNE – AS D'UGINE – FC VILLARGONDRAN – CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL (2) FC HTE TERANTAISE – ES TARENTAISE (2)- FUTSAL BOURGET UNITED - CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL – CS BELLEY – FC ST BALDOPH (2) – FC CHAMBOTTE (2) – FC SUD LAC - UNION OLYMPIQUE ALBERTVILLE – APREMONT FC – BIOLLAY FOOTBALL CLUB – ES DRUMETTAZ - MOUXY – GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT PAYS SAVOYARD (2) – AS MONT JOVET BOZEL – CA YENNOIS – US DOMESSIN (2)- ASSOCIATION FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE –USC AIGUEBELLE -

Commission Des Arbitres:

FUTSAL BOURGET UNITED - Fabien EXCOFFIER – FC LA ROCHETTE – Rayane MESRARI – Bernard CAMUS –Michel CHEVALLIER – Jean-Pierre BUTEL – Bilel CHAFAI – Gilles HUNSTEDT

Commission De Discipline:

Courrier :

Claire THEIL – AS D'UGINE - AS MONT JOVET BOZEL - CŒUR DE SAVOIE FOOTBAL - ES DRUMETTAZ - MOUXY

Rapport :

Jean-Pierre BUTEL - Bilel CHAFAI –

Commission Des Coupes:

FC VILLARGONDRAN

Commission Des Terrains:

-

Commission FMI :

UNION OLYMPIQUE ALBERTVILLE – COGNIN SP -



COMMISSION FAFA

Lundi 20 novembre 2023

Notes aux clubs - Transport

Les clubs souhaitant bénéficier de l'aide FAFA (jusqu'à 20 000€) pour l'achat d'un mini bus doivent contacter le district par mail avant **le 30 novembre 2023**. Nous restons à votre écoute pour tous renseignements concernant les modalités et pour vous aider à construire le dossier.

Notes aux clubs FAFA - Equipement

Pour les dossiers FAFA équipement, les clubs doivent informer le district et commencer à « monter » les dossiers avant le 31 janvier 2024. A cette date, nous effectuerons la ventilation de la subvention de la Savoie entre les dossiers reçus et dument complétés.

DRUMETTAZ : votre dossier concernant le terrain synthétique est incomplet.
Manque délibération Mairie.

LA MOTTE SERVOLEX : Votre dossier concernant l'éclairage LED est incomplet. Il manque la fiche projet dument complétée, la délibération de la mairie, Par ailleurs, merci de nous dire la date approximative des travaux.

LE PONT : Votre dossier concernant l'éclairage LED semble complet.
Il est transmis à la commission régionale pour instruction avec une demande de subvention de 3 600€

BOZEL : Nouveau terrain. Nous dire la date approximative et la nature précise des travaux.

CHARTREUSE – Terrain Entre Deux Guiers éclairage LED : votre dossier est incomplet.
La Commission vous contactera prochainement.

LE BOURGET DU LAC - Terrain André SANDON : manque fiche FAFA ; Avis favorable (en cours)

FC LAISSAUD : en attente retour documents

AS UGINE : en attente retour documents

A noter que les montants de subvention indiqués sont sous réserve de l'enveloppe allouée au District de Savoie et des dossiers en cours pour la saison 2023/2024. La répartition s'effectuera au début de l'année 2024 (31 janvier 2024).



Sérigraphie - Flochage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71

mail. jpcreation@jpccreation.fr



TRÉSORERIE

Lundi 20 novembre 2023

Virement

APREMONT :	302,28 €
FC LAISSAUD :	81 ,85€
US CHARTREUSE GUIERS :	274,15€

Reçu ce jour virement de 500€. Merci de me communiquer vos coordonnées.

INFORMATION

Vous trouverez en annexe de ce Foot Savoie le tableau des sommes dues au District en date du 31 octobre 2023.

Ces sommes sont à régler au District avant le 2 décembre 2023.

Ce tableau sera adressé aux clubs par email accompagné du R.I.B du District



COMMISSION FMI

Président : Patrick JANET 06 64 26 44 76

20 novembre 2023

Président : Patrick JANET 06.64.26.44.76

Membre : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Mail : savoiefmi@outlook.fr

FMI : Rappel procédure pour match non joué

IMPORTANT : Nous rappelons que dès qu'un match est mis à disposition des clubs, la FMI doit être faite, même en cas de forfait d'une équipe.

la procédure est disponible sur le site du district.

<https://savoie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/106/2020/09/document-absence-FMI-2023-2024.pdf>

FMI : INCIDENTS RENCONTRES

IMPORTANT : Nous rappelons que dès que vous rencontrez un problème avec votre match sur la tablette et que vous utilisez une feuille papier, vous devez envoyer le document d'absence FMI

la procédure est disponible sur le site du district.

<https://savoie.fff.fr/simple/document-absence-fmi/>

FMI : documentation

Je vous rappelle que sous les onglets PRATIQUE/FMI vous trouverez des documents pouvant vous aider dans la gestion de la FMI

Et sur internet dans assistance FMI (adresse/) vous trouverez des informations importantes comme le guide utilisateur ainsi que la configuration minimale des tablettes

FMI : TABLETTES et point d'attention

Comme déjà indiqué sur plusieurs PV, le district n'a pas de tablettes à mettre à disposition des clubs
Vous devez vous en procurer une qui réponde aux critères demandés

- RAM : 2Gb

- Ecran : 10"(Android) / 9.4"(Ipad)
- Résolution Ecran : 1280 x 800 pixels
- Batterie : 6400 mAh
- CPU : Quad-core ARM @ 1.8GHz
- Capacité de stockage : 16Gb

ATTENTION : Certaines nouvelles tablettes ont un nouveau système d'exploitation qui ne permet pas de charger l'application FMI à partir du store.

Les tablettes récentes concernées indiquent que l'application n'est plus disponible sur le store officiel de Google.

Une procédure validée par certains clubs déjà, permet de contourner le problème

Il faut pour cela télécharger et installer le fichier d'installation (apk) de l'application FMI.

Télécharger le lien APK :

- https://app.lfpl.fr/fmi/feuille_de_match_informatisee_3_9_0_0.apk

Pour installer cette application, vous devez autoriser l'installation des applications inconnues via le navigateur de votre tablette.

Voici un exemple de procédure pour les tablettes Lenovo TAB M10.

1. Paramètres
2. Applis et notifications
3. Préférences avancées
4. Accès spécifiques des applications
5. Installation d'applis inconnues
6. Sélectionner « Chrome »
7. Autoriser cette source





COMMISSION SPORTIVE

Président : Christophe VALENTINO

SENIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du 20 novembre 2023

Présents : Cédric YSARD, Sauveur MICALLEF, Christophe VALENTINO, Jacky GACHET, Christophe VALENTINO

COURRIERS CLUBS RECUS

Mme **LECHALARD** reçu compte rendu déléguée de secteur du 11 novembre 2023 :
Terrain impraticable BOZEL, AIME LA PAGNE.

US DOMESSIN : rencontres du 19/11/2023 D5 A, D3 A terrain de Domessin impraticable, terrain de repli ST GENIX LES VILLAGES.

ES TARENTEISE : rencontre du 19 novembre 2023 D1 terrain de repli Aigueblanche.

FC CHAMBOTTE : rencontre du 19 novembre 2023 D3A terrain de repli LA BIOLLE.

CŒUR DE SAVOIE : D2, D4 A, Arrêtés Municipaux pour les terrains de CHIGNIN /LES MARCHES du 19 novembre 2023.

FC ST BALDOPH : lu et noté Arrêté Municipal pour rencontre D4A du 19 novembre 2023.

FC BEAUFORTAIN QUEIGE : lu et noté D4B 10 novembre 2023 Arrêté Municipal, avec photo montrant l'inondation de leur terrain, rencontre inversée avec Modane.

ES TARENTEISE : D4 B rencontre inversée contre HTE TARENTEISE 19 novembre 2023

US GRIGNON : D5 B : Arrêté Municipal du 19 novembre 2023

FC CHAUTAGNE : D5 A du 19 novembre 2023 en attente du rapport du délégué de secteur.

ST REMY SP : D4A Arrêté Municipal du 19 novembre 2023.

AS BRISON : lu et noté Arrêté Municipal du 19 novembre 2023.

CAM ST JEAN : D3 B terrain de repli synthétique 19 novembre 2023.

US LA MOTTE SERVOLEX : accord pour recevoir sur synthétique, inversion en D2 contre Cœur de Savoie.

US CHARTREUSE : nécessaire fait pour la D4A.

HTE TARENTEISE : lu et noté planning du 26 novembre 2023.



FC SUD LAC : reçu feuille de match rencontre D5C du 19 novembre 2023.

Mr **MESRARI** Rayane Arbitre match du 19 novembre 2023 D2 FC NIVOLET 2 / AS CUINES 1, noté merci.

CA YENNE : lu et noté.

Matches / Reportés

Match N° 26475988 du 19 novembre 2023 D4 A, CŒUR DE SAVOIE2/ US CHARTREUSE GUIERS2

Match N° 26476534 du 19 novembre 2023 D4 A, ST REMY SP / FC LAISSAUD 2

Match N° 26476569 du 19 novembre 2023 D4 A, ST BALDOPH 2 / AS BRISON

Match N° 26856682 du 19 novembre 2023 D5 A ENT F CHAUTAGNE 2 / CA YENNE 2

Match N° 26858858 du 19 novembre 2023 D5 B, US GRIGNON 2 / AS BLOC.

Matches inversés du 19 novembre 2023.

Ces clubs ont appliqué l'article 26-10-2 pour les matchs Aller

Match N°26533429 D2 du 19 novembre 2023 FC CHAUTAGNE 2 / ENT.S. DRUMETTAZ2

Match N° 26468693 D2 du 19 novembre 2023 CŒUR DE SAVOIE 1/US LA MOTTE SERVOLEX 2

Match N°26476825 D4B du 19 novembre 2023 ES TARENTAISE 3/ FC TARENTAISE 2

Match N°26477299 D4B du 19 novembre 2023 QUEIGE 1/US MODANE 2

Match N° 27454679 D5C du 19 novembre 2023 FC SUD LAC / ENT.S. DRUMETTAZ 3 match retour

La Commission Sportive Remercie ces clubs.

Note aux clubs

Fiche navette commission discipline :

Match N°26477245 D4B du 15 octobre 2023 FC ROCHETTE/AS UGINE 2

Donne match à rejouer avec trois arbitres et un délégué mandaté par le district.

Match retour N°26477267 du 14/04/2023 avec trois arbitres et un délégué mandaté par le district au frais des deux clubs par moitié.

La commission sportive reprogramme cette rencontre le 10 décembre 2023 à 14H30 Stade MAURICE REY à la ROCHETTE.

Rappel règlement sportif du district

26-11-2 Un arrêté municipal doit : a) être établi en toute occasion sur un papier officiel de la Mairie, lettre à entête ; b) se doit de mentionner deux dates : celle de la décision et celle de l'exécution ; c) comporter obligatoirement la signature du Maire ou de l'Adjoint délégué et le sceau de la mairie ; d) L'Arrêté Municipal est applicable dès sa signature par le Maire ou son représentant dûment mandaté.

26-11-3 L'arrêté est inscrit au registre des arrêtés de la Mairie et transmis par le secrétariat de la Mairie à la Préfecture ou de la Sous-Préfecture de l'arrondissement, et transmis au District dans les 48 heures.

26-11-4 A réception en Préfecture, un cachet est apposé sur l'un des exemplaires portant la date de réception et retourné à la Mairie. Seul ce dernier exemplaire apporte la preuve de l'enregistrement préfectoral. En cas de réclamation, seul ce dernier exemplaire justifiera le report de la rencontre.

6 - 2 – 1 - Match se déroulant en nocturne

- 1) Lorsqu'un club en District de Savoie dispose d'installations classées en catégorie E-5 selon les règlements généraux de la FFF, il pourra fixer auprès de la Commission Sportive la rencontre le vendredi (avec l'accord des deux (2) clubs), le samedi à la demande seule du club recevant. 23 Règlements sportifs du District de Savoie de Football & Annexe Championnats Jeunes Saison 2019/2020 L'heure de la rencontre sera fixée à 20 H 00 son adversaire ne pourra refuser son accord pour le samedi.
- 2) Un club dès communication de la composition de sa poule de championnat peut solliciter le coup d'envoi de ses rencontres à domicile, le samedi ou le vendredi à 18 H 00 ou 19 H 00. Cette demande doit être formulée auprès de ses adversaires et de la Commission Sportive 15 jours au plus tard avant la première journée de compétition. Les clubs adverses en cas de désaccord doivent faire parvenir l'avis motivé de leur refus au club demandeur et à la Commission Sportive 15 jours avant la date de la rencontre (Celle-ci sera alors fixée définitivement à 20 H 00 le samedi).

**LA COMMISSION RAPPELLE QUE SEUL LES MAILS VENANT DE LA MESSAGERIE OFFICIELLE DU CLUB
SERONT PRIS EN COMPTE**

« Beaucoup trop de mails viennent de messageries personnelles !!! »

Numéro du club « 0000000@laurafoot.fff.fr »

VEUILLEZ renseigner au plus tôt sur foot club les contacts club saison 2023/2024

« Au moins 2 personnes du club »

Afin de pouvoir joindre le club le week-end en cas de divers problèmes MERCI.

⚠ Précisions sur l'application de l'article 26-10-2 :

En cas de terrain impraticable (arrêté municipal ou constat de délégué de secteur), les responsables de la commission sportive doivent OBLIGATOIREMENT être prévenu par téléphone (message vocal si besoin) au plus tard la veille de la rencontre.

Responsable Séniors : Cédric YSARD : 07 71 01 89 31

Adjoint Séniors : Sauveur MICALLEF : 06 23 06 49 93





COMMISSION DES JEUNES

Président : Christophe VALENTINO

Réunion du Lundi 20 novembre 2023

CONTRÔLE DES LICENCES JEUNES

20 NOVEMBRE 2023

COGNIN SP

504396

La commission a reçu votre courrier.

Vous êtes amendés pour Participation de joueurs non licenciés au plateau U6 U7 du 14/10

4 x 75 euros = 300 euros

AS BRISON ST INNOCENT

534403

La commission a reçu votre courrier.

Vous êtes amendés pour Participation de joueurs non licenciés au plateau U9 du 14/10

5 x 75 euros = 375 euros

CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL

581459

Le 11/11 : plateau U6 U7 à Barberaz

6 joueurs présents sur votre feuille d'effectif n'ont pas de licence cette saison dans votre club

La commission vous demande de fournir des explications par écrit avant lundi 27 novembre 2023.

CHARTREUSE GUIERS

541514

Le 11/11 : plateau U6 U7 à domicile

4 joueurs surlignés comme présents sur votre feuille d'effectif n'ont pas de licence cette saison dans votre club

La commission vous demande de fournir des explications par écrit avant lundi 27 novembre 2023.

FC SUD LAC

533608

Le 14/10 : plateau U9 au Nivolet

2 joueurs surlignés comme présents sur votre feuille d'effectif n'ont pas de licence cette saison dans votre club

La commission vous demande de fournir des explications par écrit avant lundi 27 novembre 2023.

ST PIERRE SPORT

U9 : merci de remplir correctement les feuilles d'effectif (NOM + PRÉNOM + NUMÉRO DE LICENCE)



U20

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

COURRIERS RECUS

Reçu : ST PIERRE SPORT match à 17 H 00

CHAMPIONNATS

BOZEL // GJ LA SAVOYARDE devra se jouer IMPERATIVEMENT AVANT LA TREVE LE MATCH N° 26780937 AVEC INVERSION OBLIGATOIRE SI LE TERRAIN DE BOZEL EST IMPRATICABLE. EN ATTENTE ACCORD DES 2 CLUBS URGENT : étant donné AUCUN ACCORD A CE JOUR

La commission reprogramme les matchs suivants :

Le 09 décembre 2023

Match N° 26780937 AS MONT JOVET BOZEL // GJ LA SAVOYARDE à 14 H 30

Match N° 26781109 CHAMBERY SPORT 73 // LA MOTTE SERVOLEX 2 à 14 H 30

Le 16 décembre 23

Match N° 26779658 FC ST BALDOPH // AS MONT JOVET BOZEL à 14 h 30

Match N° 26781111 JS CHAMBERY // CHAMBERY SPORT 73 à 14 h 30

Le 10 mars 24

Match N° 26780442 AS MONT JOVET BOZEL // FC MERCURY à 14 h 30

MODIFICATIONS DE RENCONTRES

Match N° 26781112 GAPS 1 // JS CHAMBERIENNE 2 se jouera le 25 novembre 23 à 15 H 00 à NOVALAISE

Match N° 26780444 MERCURY // DRUMETTAZ MOUXY se jouera à 16 H30

NOTE AUX CLUBS

Les clubs doivent IMPERATIVEMENT vérifier FOOT CLUB avant le LUNDI SOIR 18 H 00 car certains clubs font des demandes de changements qui ne sont pas, ni ACCEPTE ni REFUSE et si aucune réponse, la commission et le secrétariat ne peuvent pas faire la MODIFICATION.

Pour les matchs remis INVERSION OBLIGATOIRE. VOIR ARTICLE 26-10-2

Pour le match N° 26781099 AS MONT JOVET BOZEL // CHAMBERY SPORT 73 La commission attends les résultats des commissions en cours et attends le délai réglementaire avant homologation.



U17 Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41

IMPORTANT

TOUS les matchs sont programmés à 14H30 (HORAIRE HIVER) et ne peuvent être retarder que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUB avec accord des deux clubs concernés

NOTE AUX CLUBS

RAPPEL IMPORTANT

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci

Tout manquement au règlement sera amendé.

IMPORTANT RAPPEL

IL EST OBLIGATOIRE DE NOTER LE N° DU MATCH, CATEGORIE POUR CHAQUE COURRIER SANS CELUI-CI LE COURRIER NE SERA PAS VALIDE.

CHANGEMENT WEEK END

Samedi 25 novembre

Match n° 26765151 CHAMBERY SAVOIE FOOT 2- FC BELLE ETOILE MERCURY se jouera à 12H00 sur le synthétique de MAGER

Match n° 26766542 FC DU NIVOLET 2- JS CHAMBERIENNE 1 se jouera à 15H00 à ST ALBAN

Match n° 26723420 AS HAUTE COMBE SAVOIE 1- FC DE HTE TARENTAISE 1 se jouera à MONTAILLEUR

Match n° 26725820 ST PIERRE SPORT 1- US LA MOTTE SERVOLEX 1 se jouera à 15H00 à ST PIERRE.

Match n° 26780784 ENT VAL D'HYERES 1- LA RAVOIRE US 2 se jouera à MONTAGNOLE

Match n° 26772372 COGNIN SP 1- AS MONT JOVET BOZEL 1 se jouera au stade du CHATEAU à COGNIN

Match n° 26766540 CHAMBERY SPORT 73- GAPS 1 se jouera à 16H00

Match n° 26723422 US CHARTREUSE GUIERS 1- FC ST BALDOPH 1 à 15H30 à ST LAURENT DU PONT synthétique

TOUS LES MATCHS RETARDS PEUVENT SE JOUER AVANT AVEC ACCORD DES 2 CLUBS

VOUS POUVEZ INVERSER LES RENCONTRES

MERCI AUX CLUBS QUI LE FONT DEJA



U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Courriers clubs reçus

COURRIER DES CLUBS :

- A) Lieux des rencontres, confirmation des lieux de Match. (Voir annexe du P.V.)
- B) LA RAVOIRE / ENT. BASSE MAURIENNE / CHARTREUSE GUIERS

MATCH REMIS (Samedi 11 novembre 2023)

Suite aux matchs non-joués de la journée 06 du 12 novembre 2023. Ceux-ci seront reprogrammés les 10 & 17 décembre 2023. Journée match remis. Ou jouer en semaine

Avec accord des deux clubs.

MATCHS PROGRAMMES le 10 décembre 2023.

D.2.POULE A. match n°.26837890 A.S. BOZEL MT. JOVET 1 / F.C. NIVOLET 3.

D.2.POULE B. match n°.26833104 F.C. CHAMBOTTE 2 / ENT.VAL D'HYERES 1.

D.2.POULE C. match n°.26987696 U.S.C. AIGUEBELLE 2 / ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY 2.

Les matchs peuvent se jouer à votre convenance (En semaine) Accord des deux clubs.

HORAIRE – LIEUX ET DATE DES RENCONTRES du 26 novembre

D.1 POULE A.

Match N°. 26851770 LA RAVOIRE U.S. 1 / U.S. LA MOTTE SERVOLEX 1 Se joue à 12H00.

Match N°. 26987454 ENT. BASSE MAURIENNE 1 / F.C. NIVOLET 2 Se joue le samedi 25 novembre 2023.

Au stade Roger MAILLET à ST. PIERRE DE BELLEVILLE.

JOURNEE 09 DU 03 DECEMBRE 2023.

Match N°. 26983013 CHARTREUSE GUIERS U.S.1 / ENT. DRUMETTAZ MOUXY 1 Se joue :

Le samedi 2 décembre 2023 à 14H30 Stade Charles BOURSIER à ST. LAURENT DU PONT.

RAPPEL

Toujours vous munir avant une rencontre d'une feuille de match Papier en cas de panne F.M.I.

Pour les matchs sans résultat F.M.I. La commission attend les feuilles de matchs papier de la Journée 07 du 19 novembre 2023

Journée 9 du 3 décembre 2023

Match N°. 26983013 CHARTREUSE GUIERS U.S.1 / ENT. DRUMETTAZ MOUXY 1 Se joue :

- Le samedi 2 décembre 2023 à 14H30 Stade Charles BOURSIER à ST. LAURENT DU PONT.



U/15 À HUIT

Journée 6 du 26 novembre 2023

PLATEAU 1 CLUB ACCEUIL : ST. PIERRE SPORT/FC.HTE. TARENDAISE/GAPS/AS BARBERAZ.

PLATEAU 2 CLUB ACCEUIL : ES.DRUMETTAZ/U.O.A./F.C.CHAMBOTTE/ENT.VAL D'HYERES.

RAPPEL AU CLUB DE YENNE

La commission vous réclame pour la deuxième fois la feuille de match pour le lundi 20 novembre 2023.

Match N°.26987687 C.A. YENNE 1 / U.S.C AIGUEBELLE. Ainsi que le score S.V.P.

La commission vous amende de :

- Résultat non transmis sous 48 H 35 Euros.
- feuille de match demandé non parvenu 35 Euros.

U13

Hugues DIETZ : 06 84 83 88 21

Faïçal REMILI : 06 18 18 30 28

COURRIERS

Désidératas clubs, journées du 18 novembre 2023

- FC CHAMBOTTE
- AS BARBERAZ
- CS BELLEY
- CHAMBERY SF
- UO ALBERTVILLE
- CA YENNOIS
- ES DRUMTETTAZ
- ENT VAL D'HYERE, journée du 25 novembre

INFOS RENCONTRES du 25 novembre 2023

POULE D3 B match n°27295026 :

VILLARGONDRAN 2 contre FC NIVOLET 5 se jouera à 13H00

POULE D1 A : match n°27260286 :

GAPS 1 contre US LA MOTTE SERVOLEX 1 se jouera à 13h30

POULE D2 B : match n°27294976 :

VILLARGONDRAN 1 contre FC NIVOLET 3 se jouera à 13h00

POULE D2 c match n°27266816 :



US MODANE 1 contre GPT LA SAVOYARDE 2 se jouera à 13h00

POULE D3 D match n°27294914 :

JS CHAMBERIENNE 1 contre US LA RAVOIRE 3 (Match inversé) se jouera à LA RAVOIRE à 14H00

POULE D2 match n°27295246

et D3 A: match n°27294853

ENT VAL D'HYERES 1 contre CA YENNOIS 1
Et ENT VAL D'HYERES 1 contre CHAMBERY CF 4
se joueront au stade de VIMINES à 14H00

Phase régionale U13 – LAURAFoot – Printemps 2024

Les clubs pouvant participer à cette compétition seront inscrits pour cette phase d'automne dans la Poule D1 A. La ligue LauraFoot autorise la participation de 3 clubs pour le District de Savoie.

A la suite des rencontres du championnat d'automne 2023, un classement sera effectué selon les résultats pour déterminer les 3 clubs retenus pour la phase régionale U13 au Printemps 2024.

En cas d'égalité : le classement se fera conformément à l'article 15 des Règlements sportifs du District de Savoie

En cas d'égalité de points entre deux ou plusieurs équipes, le classement s'effectuera : par le classement aux points de la ou des rencontres jouées entre eux par les clubs intéressés.

U11 Fabien FONTAINE : 06 32 60 14 18

20 novembre 2023

Reçus

FC LAISSAUD et COEUR DE SAVOIE FOOTBALL : courrier pour ne pas accueillir le plateau initialement prévu à domicile pour préserver les terrains.
La commission prendra contact avec vous.

Feuilles de présence non saisies sur le FAL – Plateaux du 11 novembre

A DRUMETTAZ :

- FC CHAMBOTTE 4
- US LA MOTTE 5
- AIX FC 3 et 4
- ES LE BOURGET 1 et 2

A GAPS : **feuille de plateau**

- CHAMBERY SPORT 73 3
- GAPS 3 et 4

A CA MAURIENNE :

- CA MAURIENNE 1 et 2

A BARBERAZ :

- US CHARTREUSE 2 et 3

A COEUR DE SAVOIE :

- CA YENNE 1
- COEUR DE SAVOIE 2
- FC LAISSAUD 2

A LA ROCHETTE :

- AS HAUTE CO MBE DE SAVOIE 3
- COEUR DE SAVOIE 1
- VILLARGONDRAN/ ST JULIEN



- FC LAISSAUD 1 et 3

A LA BATHIE :

- AS HAUTE CO MBE DE SAVOIE 1 et 2

A BEAUFORTAIN :

UO ALBERVILLE 2

Expérimentation plateau à 8 équipes

Pour certains plateaux à 8 équipes, la programmation des rencontres est faite à l'avance pour vous éviter de rejouer plusieurs fois contre les mêmes équipes au cours d'une même phase.

Vous trouverez la programmation des matchs dans la rubrique COMMENTAIRES sur le logiciel FAL

S'il n'y a rien d'inscrit dans cette rubrique, la norme suivante s'applique :

- Match 1 : Équipe A contre Équipe B et Équipe C contre Équipe D
- Match 2 : Gagnant contre Gagnant et Perdant contre Perdant

S'il y a des matchs nuls sur les rotations 1 et 2 : **PAS de tirs au but**

détermination du gagnant : soit le gagnant est désigné comme l'équipe géographiquement la plus éloignée, soit le gagnant est désigné comme l'équipe ayant marqué en 1^{er}

ce n'est pas une finale, c'est simplement pour équilibrer les rapports de force sur le match 2 !

Mise en place du FAL

Rappel du mail qui a été envoyé à chaque référent de la catégorie + mails officiels clubs :

Tous les documents (feuilles de plateaux et feuilles d'effectifs) seront à déposer directement sur l'application F.A.L.

EN TANT QUE CLUB ORGANISATEUR :

vous transmettez à l'issue du plateau la feuille de plateau (avec les scores)

ET votre feuille d'effectif dans un seul fichier

EN TANT QUE CLUB PARTICIPANT :

➤ vous transmettez votre feuille d'effectif

A compter de ce jour, aucun document papier ou mail ne sera traité par le district. **Tout passe par le logiciel F.A.L.**

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos retours concernant ces nouveautés, via la feuille de plateau (rubrique : commentaires).

A TOUS LES CLUBS :

La commission rappelle que vous devez :

- prévenir **au plus tôt** le club recevant et le district de votre absence lors d'un plateau.
- venir sur chaque plateau avec votre feuille d'effectif (même si à l'issue vous le transmettez vous-même via le logiciel FAL).





COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Lundi 20 novembre 2023

Saison 2023/2024

Engagements

Procédure d'engagement 2023/2024

Pour cette saison 2023/2024 suite au changement du module compétition la procédure des engagements se trouvent modifiés POUR TOUTES LES CATEGORIES : SENIORS à U 13

Les clubs devront engager leurs équipes impérativement, par foot club avant les dates suivantes.
les desideratas sont également à saisir sur foot club (jumelage, alternance et indisponibilités des terrains...) avant les dates limites d'inscription des engagements ci-dessous.

Rappel date limite engagements/Désideratas

Echéancier engagements/désideratas 2023/2024
par Footclub

Futsal

Coupe de Savoie (Seniors à U13)

(gratuit)

26 novembre 2023

Championnat Futsal Séniors Savoie / Haute Savoie Pays de Gex

SONT INSCRITS EN CHAMPIONNAT BI DEPARTEMENTAL AU 02 octobre 2023

ASS FUTSAL ROCHETTE O 2

U S CHARTREUSE GUIERS 1

FUTSAL BOURGET UNITED

LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY

Coté Savoie

A S THONON

CBF 74

FLAC 2

Coté Haute Savoie

Pour la saison 2023/2024, 7 formations qui se rencontrent en matchs aller/retour soit 12 matchs.

Les 4 premiers jouent le titre sur un mini championnat de 6 rencontres(aller/retour)

Les 3 derniers jouent les places de 5 / 8 sur un mini championnat de 4 rencontres
(aller/retour)

Début du championnat semaine du 16 au 22 Octobre 2023



JOURNEE N° 1

FUTSAL BOURGET UNITED contre **U S CHARTREUSE GUIERS**

JEUDI 16 NOVEMBRE 2023 GYMNASSE MARLIOZ A AIX LES BAINS A 20H00

JOURNEE N°5

EXEMPT contre FLAC 2

A FUTSAL ROCHETTE 2 contre **FUTSAL BOURGET UNITED 1**

SAMEDI 25 NOVEMBRE 2023 A 18H00 GYMNASSE DE LA SEYTAZ

HFCC contre **AS THONON**

JEUDI 30 NOVEMBRE 2023 A 20H45 GYMNASSE COTE ROUSSE

CBF 74 contre **US CHARTREUSE GUIERS**

SAMEDI 02 DECEMBRE 2023 A 18H00 GYMNASSE PIERRE BRIFFOD

JOURNEE N° 6

HFCC EXEMPT

US CHARTREUSE GUIERS contre **AS THONON**

MARDI 5 DECEMBRE 2023 A 21H00 GYMNASSE DES ECHELLES

FLAC 2 contre **A FUTSAL ROCHETTE 2**

SAMEDI 9 DECEMBRE 2023 A 12H30 GYMNASSE SOMMEILLER

FUTSAL BOURGET UNITED 1 contre **CBF 74**

SAMEDI 9 DECEMBRE 2023 A 20H00 GYMNASSE MARLIOZ AIX LES BAINS

Coupe de Savoie Futsal

APPEL A CANDIDATURE : Le district recherche un club support pour organiser les finales de coupe de Savoie futsal le dimanche 25 février 2024 de 8h00 à 18h30 :

Il faut un gymnase réglementaire avec tribunes et au moins 4 vestiaires joueurs et 1 vestiaire arbitre.

Organiser une buvette et petite restauration

Fournir de l'eau et petites collations aux équipes, idem aux arbitres

Réponse avant le 19 novembre 2024 18h00

Candidatures reçues : A S UGINE

Limite d'inscriptions pour toutes les catégories : DIMANCHE 10 DECEMBRE 2023

Possibilité de s'inscrire en :

SENIORS MASCULIN PAR FOOT CLUB (les équipes du championnat bi départemental sont inscrites d'office, les autres clubs Savoyards peuvent participer, les rencontres doivent avoir lieu en semaine vers 20H00/21H00 ou le week-end sans contrainte d'horaire.



Dates des rencontres :

- 1^{er} tour : Semaine du 8 au 14 Janvier 2024
- 2^{ème} tour : Semaine du 22 au 28 Janvier 2024
- 3^{ème} tour : Semaine du 05 au 11 Février 2024
- Finale le 25 FEVRIER 2024

Inscriptions au jour de parution du PV :

FLAC 2	AS THONON	US CHARTREUSE GUIERS	AFRO 2
CBF 74	FBU	HFCC	US LA MOTTE SERVOLEX

SENIORS FEMININ INSCRIPTION PAR MAIL (les équipes du championnat seniors féminin à 8 sont inscrites d'office) Les rencontres sous forme de trois plateaux se dérouleront des week-ends suivants :

- 1^{er} plateau 6 ou 7 janvier 2024 toutes les équipes
- 2^{ème} plateau 20 ou 21 janvier 2024 toutes les équipes
- 3^{ème} plateau 3 ou 4 février 2024 toutes les équipes

6 équipes classées par addition de point sur l'ensemble des 3 plateaux sont qualifiés
1/2 finale, 2 poules de 3 avec 1 qualifié par poule le 17 ou 18 février 2024
Finale le 25 FEVRIER 2024

ENT APCR/ESB	COEUR DE SAVOIE	ENT F CHAUTAGNE
US ST REMY	ENT GFVD	USC AIGUEBELLE
US DOMESSIN	FC LA ROCHETTE	FC HAUTE TARENTEISE
AF MONTMELIAN	E S MOUXY DRUMET	AS BARBERAZ
AS UGINE	AIX FC	US CHARTREUSE GUIERS

U 18/19/20 MASCULIN INSCRIPTION PAR MAIL (1 maxi par club)

Match à élimination directe

- 1^{er} tour 6 ou 7 JANVIER 2024
- 2^{ème} tour 20 ou 21 JANVIER 2024
- 3^{ème} tour 3 ou 4 FEVRIER 2024

Finale le 25 FEVRIER 2024

INSCRITS : FC MERCURY
AIX FC
GAPS
US CHARTREUSE GUIERS

U 16/17 MASCULIN INSCRIPTION PAR MAIL (1 maxi par club)

Match à élimination directe

- 1^{er} tour 6 ou 7 JANVIER 2024
- 2^{ème} tour 20 ou 21 JANVIER 2024
- 3^{ème} tour 3 ou 4 FEVRIER 2024
- 4^{ème} tour 10 ou 11 FEVRIER 2024

Finale le 25 FEVRIER 2024

INSCRITS : FC MERCURY
FC NIVOLET
GAPS
AIX FC
AS UGINE
FC CHAUTAGNE
FC LA ROCHETTE
US CHARTREUSE GUIERS



U 14/15 MASCULIN INSCRIPTION PAR MAIL (1 maxi par club)

Rencontres par plateaux

1^{er} tour en plateaux 13 ou 14 JANVIER 2024

2^{ème} tour en plateaux 27 ou 28 JANVIER 2024

3^{ème} tour en plateaux si besoin 10 ou 11 FEVRIER 2024

1/2 finale, 2 poules de 3 avec 1 qualifié par poule 17 ou 18 FEVRIER 2024

Finale le 25 FEVRIER 2024

INSCRITS :

- FC MERCURY
- FC NIVOLET
- AS D'UGINE
- US LA MOTTE SERVOLEX
- GAPS
- FC CHAUTAGNE
- FC LA ROCHETTE
- ES LE BOURGET DU LAC
- A FUTSAL ROCHETTE
- US CHARTREUSE GUIERS

U 14/15 FEMININ INSCRIPTION PAR MAIL (1 maxi par club) Les rencontres sous forme de trois plateaux se dérouleront des week-ends suivants :

1^{er} plateau 6 ou 7 janvier 2024 toutes les équipes

2^{ème} plateau 20 ou 21 janvier 2024 toutes les équipes

3^{ème} plateau 3 ou 4 février 2024 toutes les équipes

6 équipes classées par addition de point sur l'ensemble des 3 plateaux sont qualifiés

1/2 finale, 2 poules de 3 avec 1 qualifié par poule le 17 ou 18 février 2024

Finale le 25 FEVRIER 2024

INSCRIPTIONS : FC NIVOLET avec possibilité d'organiser un plateau U15F
le samedi 06 janvier 24 de 9H00 à 12H30

- GAPS
- E S DRUMETTAZ MOUXY
- AIX FC
- US LA MOTTE SERVOLEX
- US CHARTREUSE GUIERS



U 12/13 MASCULIN PAR MAIL (1 maxi par club)

Rencontres par plateaux

1^{er} tour en plateaux 13 ou 14 JANVIER 2024

2^{ème} tour en plateaux 27 ou 28 JANVIER 2024

3^{ème} tour en plateaux 10 ou 11 FEVRIER 2024

1/2 finale, 2 poules de 3 avec 1 qualifié par poule 17 ou 18 FEVRIER 2024

Finale le 25 FEVRIER 2024

INSCRITS :

- FC MERCURY
- FC NIVOLET
- AS UGINE
- US LA MOTTE SERVOLEX
- AIX FC
- GAPS



FC LA ROCHETTE
BIOLLAY FOOTBALL CLUB
ES LE BOURGET DU LAC
A FUTSAL ROCHETTE
US CHARTREUSE GUIERS

Merci de préciser si vous pouvez disposer d'un gymnase ou vous porter candidat pour l'organisation d'un ou plusieurs plateaux

koesio
CONNEXION MAXIMALE

**Vous accompagne dans
votre transformation
numérique**

Retrouvez-nous dans notre
agence de **Barberis**
04 79 69 87 60

koesio.com

Impression
Gestion & données
Sécurité
Informatique
Gestion Documentaire
Communication



COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Membres : Maurice BILLAUD, Ghislaine RAYNAL, Patrick JANET

Réunion du 20 novembre 2023

Présents : Jérôme SPADA, Maurice BILLAUD, Patrick JANET

Excusée : Ghislaine RAYNAL

INFO CLUB

Au club du FC MAURIENNE :

En réponse à votre mail du Jeudi 16/11/23 concernant la Coupe U13 PIGNIER, la commission des Coupes comprend votre point de vue mais donne un avis défavorable à cette demande.

CANDIDATURE à L'ORGANISATION DES FINALES

La Commission lance un appel à candidature aux clubs pour l'organisation des finales des coupes de SAVOIE pour cette saison 2023-2024 aux dates suivantes :

Samedi 06 Avril 2024 pour la coupe U13 Pitch ****

Jeudi 9 mai 2024 pour les coupes U13 Pignier- Seralini et U11 Crédit Agricole

Samedi 8 juin 2024 pour les coupes U15 à 8, U15, U17 et U20

Les finales seniors féminines et masculines auront lieu le samedi 01 juin 2024 chez le vainqueur du championnat de Division 1 de la saison dernière à savoir :
MONTMELIAN AF

Le club candidat doit disposer d'un terrain herbe ou synthétique et de quatre vestiaires minimum.

**** Pour la Coupe U13 Pitch le club organisateur doit disposer obligatoirement de DEUX terrains de foot à 11 avec cages de foot à 8

Les candidatures doivent être adressées à la commission des coupes (district@savoie.fff.fr)
avant le 18 décembre 2023

Les décisions seront validées par le comité directeur courant Janvier

COUPE de FRANCE 2023-2024

8^{èmes} tour le 09 Décembre 2023



CHAMBERY SAVOIE FOOT

GRENOBLE FOOT 38



TIRAGE DES COUPES DE SAVOIE

INFORMATION IMPORTANTE

L'utilisation de la FMI sera obligatoire des catégories U15 à séniors filles et garçons

La transmission devra être effectuée dès la fin du match ou obligatoirement le
Dimanche soir avant 20 heure.

En cas de problème de TRANSMISSION de FMI

Merci de m'envoyer par SMS (voir numéro en 1^{er} page)

Résultat du match et photo de la tablette ou feuille papier

La commission de Coupes sera dans l'obligation d'infliger des amendes aux clubs
ne respectant pas ces demandes.

REGLEMENT COUPE CORTADE et RAFFIN

En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, 2 mi-temps de 15 min, si le résultat est toujours nul les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

CORTADE

Tour de cadrage le Dimanche 17 Décembre 2023 à 14h30

MERCURY BELLE ETOILE 1	vs	JS CHAMBERY 2
FC NIVOLET 2	vs	CAM 1
LA ROCHETTE 1	vs	AIGUEBELLE 1

RAFFIN

Tour de cadrage le Dimanche 10 mars 2024 à 14h30

AIGUEBELLE 2	vs	CUINES 2
CA YENNE 2	vs	LA RAVOIRE US 2
US LA MOTTE SERV 3	vs	US PONTOISE 2
FC BELLE ETOILE MERCURY 2	vs	EXEMPT

U13 PITCH

2^{ème} tour le samedi 09 mars 2024

Qualifiés les 1^{er} et 2^{èmes} de chaque plateau

A TARENTAISE

Plateau N° 1

A	ES TARENTAISE
B	FC HT
C	VAL D'HYERES
D	GAPS
E	CHAMBOTTE

A MERCURY

Plateau N° 2

LA RAVOIRE	A
CHAMBERY SAVOIE FOOT	B
CHARTREUSE	C
HTE COMBE	D
MERCURY	E

A LA MOTTE SERVOLEX

Plateau N° 3

A	LA MOTTE SERVOLEX
B	ST PIERRE
C	AIX FC
D	DRUMETAZ MOUXY

U13 PIGNIER

2^{èmes} tour le samedi 09 Décembre 2023

Qualifiés les 1^{er} et 2^{èmes} de chaque plateau

A ST PIERRE

Plateau N° 1

A	BARBERAZ
B	GAPS
C	ST PIERRE
D	FC HT

AU NIVOLET

Plateau N° 2

AIX FC	A
NIVOLET	B
MERCURY	C
HTE COMBE DE SAVOIE	D

A CHARTREUSE

Plateau N° 3

A	LA MOTTE SERVOLEX
B	CHARTREUSE
C	LA RAVOIRE
D	CHAMBOTTE

A ALBERTVILLE

Plateau N° 4

CHAMBERY SAVOIE FOOT	A
CHAUTAGNE	B
LA ROCHETTE	C
UOA	D



U13 SERALINI

1^{er} tour le samedi 30 mars 2024 à 14h00
Qualifiés les 1^{er} et 2^{ème} de chaque plateau

A DOMESSIN

Plateau N° 1

A	FC SUD LAC
B	FC ST BALDOPH
C	US DOMESSIN
D	JS CHAMBERY

A BAUGES

Plateau N° 2

A	USGM LA BATHIE
B	COGNIN SP
C	FC DES BAUGES
D	US GRIGNON

U11 CREDIT AGRICOLE

2^{ème} tour le samedi 09 Mars 2024

Qualifiés les 1^{er} et 2^{ème} de chaque plateau

A CHAMBERY SAVOIE FOOT

Plateau N° 1

A	ES DRUMETTAZ MOUXY 1
B	GAPS 1
C	LAISSAUD 1
D	UO ALBERTVILLE 1
E	CHAMBERY SF 1

A LA RAVOIRE

Plateau N° 2

US CHARTREUSE 1	A
FC NIVOLET 1	B
JS CHAMBERY 1	C
LA RAVOIRE 1	D
ENT BASSE MAURIENNE 1	E

A ST PIERRE

Plateau N° 3

A	ES TARENTEISE 1
B	QUEIGE 1
C	US GRIGNON
D	CHAMBERY SPORT 73 1
E	ST PIERRE SPORT 1

A ST MICHEL

Plateau N° 4

ST MICHEL 1	A
FC HT 1	B
CS BELLEY 1	C
CAM 1	D



COMMISSION FÉMININE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Lundi 20 novembre 2023

Championnat

Le nouveau calendrier est en ligne. Les résultats de la première journée sont pris en compte.

Toutes les excuses de la commission pour ces désagréments.

ATTENTION, le club de BARBERAZ engage une équipe dans cette poule et prendra la place de l'exempt.

Le club intégrera le championnat à la 7^{ème} journée, le dimanche 19 novembre 2023. Les 6 premières ne seront pas jouées. Les résultats de cette équipe ne perturberont pas le classement final, les points acquis sur le terrain seront retirés du classement en fin de saison, attention, les éventuels cartons reçus par les deux équipes sont pris en compte et les matchs arbitrés par des officiels.

RENCONTRES EN RETARD REPROGRAMMEES

Match n°27343528 FC de HAUTE TARENTEISE 2 contre ST REMY US 1 se jouera le dimanche 3 mars 2024 à 10h00.

Match n°27343529 EF CHAUTAGNE 1 contre ENT GFVD 2 se jouera le dimanche 3 mars 2024 à 10h00

Match n°27343536 CŒUR DE SAVOIE 1 contre ENT APCR ESB 1 se jouera le dimanche 3 mars 2024 à 10h00

Match n°27343534 USC AIGUEBELLE 1 contre AS BARBERAZ 1 se jouera le dimanche 3 mars 2024 à 10h00

Match n°27343538 ST REMY UN SP 1 contre ENT F CHAUTAGNE 1 se jouera date ultérieure

Match n°27343540 ENT F CHATAGNE 1 contre FC DE HTE TARENTEISE 2 se jouera sur le terrain de SERRIERES EN CHAUTAGNE

Coupe de Savoie seniors féminins FUTSAL

Toutes les équipes évoluant en championnat de Savoie seniors à 8 sont inscrites d'office pour la coupe Futsal.

Une coupe Futsal pour les U15 féminines est également proposée, inscription par mail au District.

Les formations à 11 évoluant dans les championnats 74 et 38 peuvent également participer, inscription par mail au District. 1 équipe par club au maxi.

Merci aux clubs pouvant disposer de gymnases de le préciser.



COMMISSION TECHNIQUE

Mercredi 22 novembre 2023

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 – julien.tranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER – CDFA: 06 10 56 18 18 - edouard.froger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Note aux clubs

Vous pouvez dès à présent anticiper et inscrire vos candidats aux formations prévues sur la saison 2023-2024.

ATTENTION la procédure d'inscription a changé.

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

<https://savoie.fff.fr/simple/calendrier-technique-2023-2024/>

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin. district@savoie.fff.fr

Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire 2 candidats par club et par formation

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
- Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
- Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venant d'autres structures.

Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

PRIORITÉ AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS

RAPPEL : Pour les candidats possédant une LICENCE DIRIGEANT un certificat médical pour LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE est OBLIGATOIRE, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.



Formations 2023 - 2024

- Formation CFI U9 Mineurs Garçons - limitée à 16 personnes

Dates : jeudi 2 novembre 2023 et samedi 9 décembre 2023

Lieu : SAINT LAURENT DU PONT

Coût : 150 €

Inscriptions retenues : 13

Bastien HALTER - Maxence VELON (FC CHAMBOTTE)

Quentin GRADEL – Enzo MYNDLAS (US CHARTREUSE GUIERS)

Enzo MIGNOGNA (AIX FC)

Ayoud BOUSSABAH (MONTMÉLIAN A)

Aaron HYVERNAT – Tom CAFFOZ (GAPS)

Jérémy THIBAUD (FC LAISSAUD)

Pablo DROGE (US LA MOTTE SERVOLEX)

Paul TOUBIN – Gaspard LANIER – Eloi GUADALOPPA (ENT S DU RACHAIS)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 18 octobre 2023

- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 18 personnes

Dates : samedi 9 décembre 2023 et samedi 13 janvier 2024

Lieu : DRUMETTAZ CLARAFOND

Coût : 150 €

Inscriptions retenues : 18

Théo LUCET (USC AIGUEBELLE)

Laurent BRUNET - Fabrice RELA (AIX FC)

Yanis KETTANI (US LA RAVOIRE)

Nicolas BRUNET – Lucas THIBAUD (FC LAISSAUD)

Jean-Luc VUIBERT (MONTMÉLIAN A)

Chérif SORIBA (FC NIVOLET)

Jim NZABABELIMFURA – Didier THIEBAUT (ENT DRUMETTAZ MOUXY)

Jean Christophe DUISIT (SAINT PIERRE SPORT)

Julien VAREILLE – Kenny CONDORIS (US LA MOTTE SERVOLEX)

Grégory MARCHIORI (GJ LA SAVOYARDE)

Frédéric ROHLES (JS CHAMBERIENNE)

Mohamed KASMI (CHAMBÉRY SPORT 73)

Lucas BONIN – Sofian GHILAS (CS BELLEY)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 22 octobre 2023



- Formation CFI « FUTSAL U13/U15 » Module Base Initiation - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 16 décembre 2023 et dimanche 17 décembre 2023

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscription reçue : 0

**FORMATION ANNULÉE
PAR MANQUE DE CANDIDATS**

- Formation CFI Projet Club - limitée à 16 personnes

Dates : dimanche 14 janvier 2024 et dimanche 28 janvier 2024

Lieu : à définir

Coût : 150 €



Inscriptions reçues : 6

Julia CARROZ PITINO (ENT VAL D'HYERES)
Quentin LANDRAGIN – Nadia ARAB LANDRAGIN (GAPS)
Romain CUSSET (US LA RAVOIRE)

Candidats non prioritaires car hors département

Simon ROYER (UNION SALEVE FOOT)
Vincent REY (ENT S THYEZ)

- Formation CFI U9 Mineurs Garçons - limitée à 16 personnes

Dates : vendredi 1^{er} mars 2024 et lundi 15 avril 2024

Lieu : FC BELLE ÉTOILE MERCURY

Coût : 150 €

Inscription reçue : 0

- Formation CFI U9 Mineures Filles - limitée à 16 personnes

Dates : vendredi 1^{er} mars 2024 et lundi 15 avril 2024

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 3

Léa BRESSE (AS UGINE)
Miguena RAVIER (ENT DRUMETTAZ)
Charlotte GOMEZ (US LA RAVOIRE)

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 6 mars 2024 et mercredi 20 mars 2024

Lieu : COGNIN SP

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 13

Victoria DOS SANTOS (ETS LE BOURGET DU LAC)
Frédéric BARAS – Gilbert GALLO (AIX FC)
Yves VERDOYA (COGNIN SP)
Paul Alexandre BOIS (FC SAINT MICHEL)
Mohand Ouamar NAIT AMANE – Marine TRABICHET (JS CHAMBERIENNE)
Amirouche MAKHLOUFI (CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL)
Nathan VANDURME (CA YENNE)
Oscar POETTE – Mathis HUGUET (US LA RAVOIRE)
Jean Michel DUPUIS – Guillaume DUPUIS (FC SUD LAC)

- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 6 mars 2024 et mercredi 20 mars 2024

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 15

Abdelkader DJEBABLIA (AIX FC)
Baptiste BOIS - Quentin LANDRAGIN (GAPS)
Jean OLIVEIRA – Benoit VACHER (FC LAISSAUD)
Joan MARTINET - Walter SARTORI (FC SUD LAC)
Romain PELLICIER – Adrien BERTHOLIO – Robin GUILLAT – William GALOFARO (US CHARTREUSE GUIERS)
Romain RIERA (CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL)
Mustapha BOUTEBA (AS BARBERAZ)
Julien BARTHALAY – Fabien SAHNOUN (CHALLES SF)



- Formation CFI Séniors - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 9 mars 2024 et samedi 23 mars 2024

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 15

Mohamed ALTUNGOLLER – Nicolas PORRO (AS UGINE)

Mathis GARAVEL (US CHARTREUSE GUIERS)

Edouard LOSSERAND – Raphaël MUKENDI (JS CHAMBERIENNE)

Didier THIEBAUT – Guérino POLCE (ENT DRUMETTAZ MOUXY)

Ludovic GERMAIN (CHALLES SF)

Josue Aquila ABESSOLO EKOGHA (US LA RAVOIRE)

Candidats non prioritaires car hors département

Sofian GHILAS (CS BELLEY)

Sébastien DE MARCHI (AS SILLINGY)

Antony CORREIA (FC LA FILIERE)

TURGUT Caliskan (OLYMPIQUE DE CRAN)

Eddy ROEYGENS (ABBAYE US GRENOBLE)

Sofyane BOUHADDAD (AC SEYSSINET)

Certifications 2023 - 2024

Certification CFF4 - MAXIMUM 6 candidats

Date : jeudi 14 décembre 2023

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 0

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : jeudi 7 mars 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 5

Théo ALEXANDRE (ENT F CHAUTAGNE)

Alexandre ROUX (US LA MOTTE SERVOLEX)

Candidat non prioritaire car hors département

Driss SIF (ENT S ST PRIEST)

Anthony FRIZON – Luc VESSELA (US DOLOMIEU)

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : lundi 25 mars 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 0



Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : jeudi 2 mai 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 0

Certification CFF3 - MAXIMUM 6 candidats

Date : jeudi 23 mai 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 2

Tristan BRIKH (FC HAUTE TARENTEISE)

Mohamed OUTCHIRI (ENT DRUMETTAZ MOUXY)

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 4 juin 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 0

Certification CFF4 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 18 juin 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 3

Tristan BRIKH (FC HAUTE TARENTEISE)

Mohamed OUTCHIRI (ENT DRUMETTAZ MOUXY)

Mireille FAURE (UO ALBERTVILLE)





COMMISSION DES REGLEMENTS

Président : René SAILÉ

Réunion du 20 novembre 2023

Président : M. René SAILÉ, Port : 07 84 71 06 82

Membres : M. Patrick JANET, Port : 06 64 26 44 76

M. Jean Marc GUICHARD

Présents : MM. René SAILÉ, Patrick JANET

Excusé : M. Jean Marc GUICHARD

ÉVOCATION

Dossier N° 09 :

Match 26473823 FC SAINT BALDOPH / US SAINT RÉMY DE MAURIENNE D4 Poule A du 12/11/2023.

DÉCISIONS

Dossier N° 09 :

Match 26473823 FC SAINT BALDOPH / US SAINT RÉMY DE MAURIENNE D4 Poule A du 12/11/2023.

Évocation du club de l'US SAINT RÉMY DE MAURIENNE concernant la participation d'un joueur susceptible d'être suspendu.

Réclamation recevable

Après étude du dossier **et sans réponse du club du FC SAINT BALDOPH :**

- Attendu que le joueur concerné a été suspendu d'un match par révocation du sursis avec date d'effet au 06/11/2023,
- Celui-ci était en état de suspension vis à vis de la rencontre en rubrique,

Par ces motifs, la Commission des Règlements :

- Décide match perdu par pénalité à FC SAINT BALDOPH 2,
- Résultats du match :
US SAINT RÉMY DE MAURIENNE : 3 pts 1 but
FC SAINT BALDOPH 2 : (-1pt) 0 but
- Remboursement des frais d'appui 30 € par FC SAINT BALDOPH,
- Inflige au joueur un match de suspension à compter du lundi 27 novembre 2023,
- Inflige une amende de 175 € au club du FC SAINT BALDOPH pour avoir fait jouer un joueur suspendu,
- Transmet à la Commission compétente pour homologation.



COMMISSION D'APPEL EN MATIERE REGLEMENTAIRE

Président : Maurice BILLAUD

Réunion du 20 novembre 2023

CONVOICATIONS

DOSSIER N°4 : Appel du Club de CHAMBERY SPORT 73 contre la décision de la commission des règlements parue dans le PV n°647 du 15 novembre 2023 concernant le match U20 AS MONT JOVET BOZEL / CHAMBERY SPORT 73 du 1 novembre 2023.

Audition programmée le : lundi 27 novembre 2023 à 18h00

Au siège du District de Savoie de Football

Maison des Sports

90 rue Henri Oreiller

73000 CHAMBERY

Sont convoquées :

Pour le District de Savoie :

- Mr **SAILÉ René**, Président de la Commission des règlements ou son représentant :

Pour le Club du CHAMBERY SPORT 73 :

- Mr **KASMI Mohamed** licence n° 2544055662

La Commission rappelle que la présence des personnes convoquées est obligatoire et que les licences et les pièces d'identité seront réclamées.

La Commission rappelle qu'à cette audition, vous pouvez éventuellement être accompagné du Conseil de votre choix et qu'en cas de problème grave vous empêchant de vous déplacer, à défaut, vous pouvez vous faire représenter par la personne de votre choix, dûment mandatée ou produire vos observations écrites.

La Commission rappelle que les personnes convoquées doivent attendre dans le hall d'entrée de la Maison des Sports. Un membre de la commission viendra vous accueillir afin de se rendre à la salle de réunion.

COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75



arbitres@savoie.fff.fr

Réunion du 20 novembre 2023

La CDA

Présents : Mrs Daniel DESMARIEUX, Gérard SOTO, Jacky MESTACH, Christophe DUPAYS,

Excusés : Mrs Luc ALIX, Maxime LAMBERT, Alphonse LOMBARD, Emmanuel BONTRON,

Gestionnaire des désignations :

-Mr Daniel DESMARIEUX (tél : 06 75 93 17 52)

-Mr Alphonse LOMBARD (tél : 06 12 59 37 49)

COURRIERS - MAILS

Courriers Clubs :

-Demande club de CHAUTAGNE (classe foot de CULOZ), Action formation Arbitrage sur le mois de janvier ou février 2024 (au sein de la classe foot)

-Demande club de U O ALBERTVILLE, Action formation Arbitrage au sein du club (date à définir sur février 2024)

-Demande club de CHAMBERY FOOTBALL 73, Action formation Arbitrage au sein du club (date à définir)

-Courrier club de LA ROCHETTE, sur l'arbitrage subit par le club en général depuis le début de saison

-Courrier club de FUTSAL BOURGET UNITED, sur arbitrage / fait disciplinaire

Observations, Accompagnements Arbitre :

-M. Gilles HUNSTEDT, contrôle de M. Jérôme SOLTYSIAK (AIGUEBELLE) du 18/11/2023

-M. Jérôme SOLTYSIAK contrôle de M. Mathis COUX (LA MOTTE SERVOLEX) du 12/11/2023

-M. Bernard CAMUS contrôle de M. Gabbin BARLET (LA BRIDOIRE) du 12/11/2023

-M. Michel CHEVALLIER contrôle de M. Loïc LEROUX (LE BOURGET UNITED) du 11/11/2023

-M. Jacky MESTACH contrôle de M. El Hady AW (CSF) du 18/11/2023

-M. Benoit MISSON contrôle de M. Benoit MISSON (BOZEL) du 12/11/2023

-M. Gérard SOTO contrôle de M. Adel ZERAIBI (CSF) du 19/11/2023

Courriers Arbitres :

-M. El Hadj AW, Sur manquement administratif (gestion de match du 11/11/2023)

-M. Mustapha HAMADI (PORT CROIX ROUGE) certificat médical indisponibilité jusqu'au 05/12/2023

-M. Safwan OUAALI (LA MOTTE SERVOLEX) absence au match certifié par observateur M. Fabien EXCOFFIER, du 20/11/23

-M. Clément CURNIER (LA MOTTE SERVOLEX) certificat médical indisponibilité jusqu'au 05/12/2023

-M. Rayane MESRARI (ST BALDOPH) frais de déplacement match du 12/11/23 (match reporté : SUD LAC contre BRISON)

-M. Jean-Pierre BUTEL (AIX LES BAINS), rapport du sûr fait de match (NIVOLET – CUINES) DU 19/11/2023

-M. Ismael BELAROUCCI (NIVOLET), complément de pièce administrative « dossier arbitre »



CONVOCATION ARBITRE

La CDA SAVOIE convoque officiellement M. Souhaib EL BAKKALI, licence : 2547113504 (CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL). Le lundi 04 décembre 2023 à 18h30 à la Maison des Sports de CHAMBERY
Accompagné de son référent d'arbitrage ou autres personnes du bureau du club

La CDA SAVOIE convoque officiellement M. CHELOUFI Nouredine, licence : 2547084886 (U O ALBERTVILLE). Le lundi 04 décembre 2023 à 19h00 à la Maison des Sports de CHAMBERY
Accompagné de son référent d'arbitrage ou autres personnes du bureau du club

La CDA SAVOIE convoque officiellement M. CHINAR Yakub, licence : 2546863983 (F C NIVOLET). Le lundi 04 décembre 2023 à 19h30 à la Maison des Sports de CHAMBERY
Accompagné de son référent d'arbitrage ou autres personnes du bureau du club

NOTE AUX ARBITRES – SAISON 2023 / 2024

Attendu que des modifications sur les désignations sont apportées et bien trop importantes après leur parution à 15 jours sur les comptes MY FFF
La CDA a donc validé que les désignations paraîtront qu'une semaine auparavant

Mesdames, Messieurs les arbitres

Dans la mesure où les arbitres respectent le règlement de la CDA, il y est dit que vous devez mettre vos indisponibilités 15 jours auparavant sur votre compte MYFFF

Trop d'arbitres demandent un changement de désignation (sans motifs, sans justificatifs) et surtout à deux jours des matchs.....

La CDA est donc obligée de mettre à exécution le barème disciplinaire de la CDA pour les manquements administratifs (module désignations)

FORMATION INITIALE D'ARBITRAGE – SAISON 2023 / 2024



A L'ATTENTION des CLUBS et des CANDIDATS

ABSENCE DE LICENCE « ARBITRE »
A ce jour, il manque beaucoup de

OUTMANI	AYMEN	UGINE
GIGANTE	YANIS	ST MICHEL SP
MILLIEX	SHAINA	AIGUEBELLE



OMAR MOUSSA	RAINA	BARBERAZ
FOFANA	MAKAN	CA MAURIENNE

Note aux stagiaires :

Vous devez prendre connaissance de vos désignations :

-Votre licence est validée

-Vous devez créer votre compte MYFFF

-A partir de ces formalités administratives créées, à vous de consulter vos désignations

FORMATION INITIALE D'ARBITRAGE – 2 EME SESSION – SAISON 2023 / 2024

A L'ATTENTION des CLUBS

Retrouvez ci-dessous les dates de la prochaine formation Initiale d'Arbitrage à destination des candidat(e)s arbitres jeunes ou seniors.



Aux dates suivantes : Du **samedi 27, 28 janvier 2024** (séance 1 à 6)
Au DISTRICT de FOOTBALL de SAVOIE -MAISON DES SPORTS- CHAMBERY
Et

Le **samedi 03 février 2024** (séance 7 administrative et examen)

Les inscriptions s'effectuent en ligne directement sur le site Internet de la Ligue.
Les clubs en situation d'infraction au statut d'arbitrage, sont donc invités à présenter des candidats
(Bien-sûr selon vos possibilités)

**Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'IR2F : 04.72.15.30.21 ou
formations@laurafoot.fff.fr**

**A savoir que le candidat doit suivre la formation FIA complètement pour pouvoir passer l'examen à la
fonction « Arbitre »**

GROUPEMENT ARBITRAGE – D1, D2, ASS – SAISON 2023 / 2024

Groupe des arbitres

Dates de convocation officielle pour les arbitres : **Groupes D1 – D2 - ASS**
samedi 13 janvier 2024, Le samedi matin de 8h30 à 13h00,
RDV Maison des SPORTS de CHAMBERY

Sont convoqués **les arbitres D1 – D2 – ASSISTANT SPECIFIQUE DISTRICT**

Mrs Engin ACARER (YENNE), Aissa BEKSAS (CHY SAVOIE FOOTBALL), Emmanuel BONTRON (LA CHAMBOTTE), Bernard CAMUS (HAUTE TARENTAISE), Cédric CROZIO (JS C), Tayfun DURMAZ (AIX LES BAINS), Christophe DUPAYS (DRUMETTAZ), Antony GROS (Indépendant), Loïc LEROUX (FUTSAL LE BOURGET), Furtado MENDES VARELA (Grignon), Ernest PICQUE (indépendant), Faical REMILI (VAL D'HYERES), Jerome SOLTYSIAK (AIGUEBELLE), Gérard SOTO (LA



RAVOIRE),

Mrs Salim ABADDAR (C A M), Chemchedine BOUCHELAGEM (AIX LES BAINS), Damien BOUCHER (MONTMELIAN), Laurent CABY (MONTMELIAN), Jamal CHAMMY (DRUMETTAZ), Ramzi EL BAOUCHI (LA CHAMBOTTE), Sébastien FOUCAUD (TARENTEISE), Mehmet KARABULUT (AIX LES BAINS), Abdelhafid MEGUIRECHE (AIX LES BAINS), Laurine MEUNIER (YENNE), Rayane MESRARI (ST BALDOPH), Benoit MISSON (BOZEL), Ibrahim OUMOURI (CSF),

Mrs Fabien EXCOFFIER (U O ALBERTVILLE), Samir KAHOU (COGNIN SPORT), Youssef LAMHIDI (AIX LES BAINS), Sauveur MICALLEF (indépendant), Romuald PINET (HAUTE TARENTEISE),

Lors de cette matinée,
Il sera réalisé le test théorique et une revue de la gestion administrative lors des matchs
pour une uniformisation arbitrale

REGROUPEMENT ARBITRAGE – D3, D4, D5, STAGIAIRES – SAISON 2023 / 2024



Dates de convocation officielle pour les arbitres : **Groupes D3 – D4 – D5 - STAGIAIRES**
samedi 17 février 2024, Le samedi matin de 8h30 à 13h00,
RDV Maison des SPORTS de CHAMBERY

Sont convoqués **les arbitres D3 – D4 – D5 - STAGIAIRES SENIORS**

Mrs Mohamed ACHALHI (JSC), Abdessamad AIT-KHOUYA (ST BALDOPH), Mohamed AYARI (CSF), Ali BOUBAKER (PONTOISE), Didier CAUCHETEUX (ST REMY), Bilal CHAFAI (MERCURY), Badr CHAMMY (DRUMETTAZ), Daniel DESMARIEUX (CHARTREUSE GUIERS), Hamza DUMANDAG (CSF), Chérif GUENTRAH (LA BRIDOIRE), Yan LAMBERLIN (LA CHAMBOTTE), Ahamada MADI (indépendant), Jacky MESTACH (MODANE), Abdelghani MOURCHAD, Benoit TASSARD (CŒUR DE SAVOIE), Robin VERDOYA (LA CHAMBOTTE), El Hadyi AW (CSF), Remi BENOIT (LA BATHIE), Jérémy ALIX/CHOSSAT (LA CHAUTAGNE),

Mrs Mohamed AMLIL (U O A), Christ BERTHE (NIVOLET), Soriba CHERIF (C S F), Abdulkhadir DENIZ (BARBERAZ), Farid DJEHICHE (CHARTREUSE GUIERS), Youssef FOUAZI (JSC), Kamal GHAZI-FAKHR (APREMONT), Mustapha HAMADI (PORT CROIX ROUGE), Emmanuel PERRON (indépendant), Youssef RHIFARI (JSC), Mohamed SMAILI (PONTOISE), Hervé VANNESPENNE (LA ROCHETTE), Jean-Francois PERROUSE (DOMESSIN), Fabrice HAND (MONTMELIAN)

Mrs DJIBA (BARBERAZ), Guillaume MARTIN (HAUTE TARENTEISE), Ismael BELAROUCI (NIVOLET), Laurent DENEUX (LAISSAUD), Laura LEDET (LA CHAMBOTTE), Johnny MULLER (SUD LAC), Mohammed RAHHALI (CHARTREUSE GUIERS)

Lors de cette matinée,
Il sera réalisé le test théorique et une revue de la gestion administrative lors des matchs
pour une uniformisation arbitrale

FORMATION INITIALE D'ARBITRAGE – 2 EME SESSION – SAISON 2023 / 2024

- Vendredi 24 novembre 2023 : Réunion Rattrapage AG
- Lundi 27 novembre 2023 : Réunion de CDA et Comité Directeur DISTRICT FOOTBALL de SAVOIE
- Lundi 04 décembre 2023 : Réunion de CDA,
- Lundi 11 décembre 2023 : Réunion de CDA
- Jeudi 14 décembre 2023 : Réunion Plénière CDA
- Lundi 13 décembre 2023 : Réunion de CDA et Comité Directeur DISTRICT FOOTBALL de SAVOIE
- Vendredi 22 décembre 2023 : Réunion CDA et Repas des Commissions District de FOOTBALL de SAVOIE
- Samedi 13 janvier 2024 : Regroupement des Arbitres Seniors D1 – D2 – ASS
- Samedi 17 février 2024 : Regroupement des Arbitres Sénior D3 - D4 - D5 - STAGIAIRES

UNAF SAVOIE

Président : Christian MARCE 06 03 69 05 94

L'amicale de SAVOIE propose aux arbitres Unafiste l'achat d'une Doudoune à un prix intéressant.

Doudoune bleu Marine Taille S à XXL

Prix Public 50€ environ

Pour les arbitres Unafiste 20€

Les commandes sont à adressés à :

Christian MARCE
395 rue Hector Berlioz
73490 LA RAVOIRE

Il est impératif de joindre le règlement à l'ordre de l'UNAF SAVOIE.

Le règlement sera encaissé après la livraison.

Délai pour les commandes fin novembre 2023.

Le Bureau



COMMISSION DÉPARTEMENTALE Des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Réunion du 20 Novembre 2023

terrain@savoie.fff.fr

Présents :

Sylvie TRILLAT - Denis CRESTÉE

A L'INTENTION DES CLUBS

Quelques rappels

Durée de validité du classement d'un éclairage

Contrôle des éclairages tous les 24 mois pour les niveaux E5 à E7 avec des sources IM (sources classiques, IM Iode métallique), et contrôles des éclairages tous les 48 mois pour les niveaux E5 et E7 avec des sources à LED.

Sur les éclairages, initial ou en confirmation, les échéances peuvent varier en fonction du nombre de lux et du facteur d'uniformité.

Informations Fédérales

Lors d'un remplacement d'anciens projecteurs par des Leds, une demande d'avis préalable est demandée, la Mairie doit fournir le certificat d'entretien et de conformité.

Installations sportives

Concernant les nouveaux règlements de la FFF (01/07/2021) la limite de l'installation doit être clôturée pour un classement T4 ou T5 (article 6.3 page 62)

Organismes de contrôles in situ des gazons synthétiques,

- LABOSPORT France – 72100 LE MANS
- NOVAREA – 28000 CHARTRES
- C2S – 38070 SAINT QUENTIN- FALLAVIER
- LABO DES SOLS – 72470 SAINT MARS LA BRIERE

Zone de sécurité

pour les installations sportives une surface de 2,50 m de largeur, appelée zone de sécurité, en périphérie de toute l'aire de jeu est obligatoire. Aucun obstacle, matériel ou équipement ne peut exister sur ou au-dessus de l'aire de jeu et dans la zone de dégagement de 2,50 m. Aucun dossier de classement ne peut être établi sans le respect de cette règle.



DOSSIERS EN COURS

Stade d'Apremont - APREMONT :

La Commission des Terrains est dans l'attente de la confirmation de l'installation d'une main courante sur le terrain pour finaliser le dossier, pour un classement en T6 (**date butoir le 01/02/2024**).

Stade Municipal – BARBERAZ :

La Commission des Terrains est toujours dans l'attente de la confirmation de la mise en conformité des zones de sécurité à 2,50 et de la hauteur des buts, pour finaliser le classement du terrain (**date butoir le 01/02/2024**).

Stade Montmain – UGINE :

Comme convenu, la Commission reste à la disposition de la Mairie d'UGINE pour contrôler le nouvel éclairage en LED. Concernant le projet de nouveaux vestiaires sur le stade de Montmain, la Commission reste à votre disposition pour vous aider à monter ce dossier.

Stade des Glières – QUEIGE :

La Commission Terrains est toujours dans l'attente de la confirmation de la mise en conformité des zones de sécurité à 2,50 et de la hauteur des buts, pour finaliser le classement du terrain en T6. (**date butoir le 01/02/2024**).

Stade Municipal – DOMESSIN :

Nous attendons la fin des travaux des nouveaux vestiaires pour nous rendre sur le terrain pour effectuer une visite pour le classement de votre terrain.

La Commission reste à votre écoute.

Stade Municipal – LA BRIDOIRE :

La Commission vous contactera pour renouveler le classement de l'installation prévue pour la saison en cours.

Stade Maurice REY 2 – LA CROIX DE LA ROCHETTE :

La Commission vous contactera pour finaliser l'éclairage et en même temps discuter pour étudier les projets de travaux d'installation d'un 2ème vestiaire arbitre.

Stade Bertaïola – CHALLES LES EAUX :

La Commission des Terrains est toujours dans l'attente des documents demandés pour le nouvel éclairage afin d'effectuer les mesures d'éclairage.

Stade Jean Claude ROCCA – LA PLAGNE TARENTAIRE :

La Commission vous contactera pour prendre rendez-vous pour effectuer les mesures d'éclairage du terrain, pour un renouvellement.

Stade Albert MARTIN – BOURG ST MAURICE :

Comme convenu, la Commission contactera la Mairie de BOURG ST MAURICE et le club, pour contrôler le nouvel éclairage en LED.

Stade La MALADIÈRE – AIME LA PLAGNE :

Après contact avec le club du FC HTE TARENTAISE, nous prenons note que c'est une création d'un nouveau terrain synthétique et d'un nouvel éclairage LED.

La Commission vous contactera pour fixer un rendez-vous pour effectuer les nouvelles demandes de classement.



Stade Philippe BASSO – ENTRELACS :

La Commission vous contactera pour fixer un rendez-vous pour effectuer les mesures d'éclairage du terrain pour un renouvellement.

Stade Marcel FAURE-BRAC – ST MICHEL DE MAURIENNE :

Comme convenu, la Commission contactera la mairie de ST MICHEL DE MAURIENNE et le club pour fixer un rendez-vous pour contrôler le nouvel éclairage en LED.

Stade Roger MAILLET – ST PIERRE DE BELLEVILLE :

La Commission vous contactera et pour fixer un rendez-vous pour effectuer les mesures d'éclairage du terrain pour un renouvellement.

Stade Albert SERRAZ 1 – MONTMELIAN :

La Commission vous contactera pour fixer un rendez-vous pour effectuer les mesures d'éclairage du terrain pour un renouvellement.

Stade du MARAIS 2 – LAISSAUD :

Dossier en cours pour demande d'homologation pour le terrain et un éclairage sur le terrain d'entraînement pour un niveau T 7.

CLASSEMENT DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

DRUMETTAZ CLARAFOND Stade FINS-2 NNI N° 731030102.

Cette installation, clôturée, a été classée du niveau T5SYN au niveau T7SYN, par la CFTIS, en 2021(tests IN SITU non satisfaisants), dans l'attente d'un revêtement synthétique neuf, en 2023, comme présenté par la municipalité.

Par son APFI, en avril 2023, la CRTIS de la LAURA FOOT, confirmait bien un projet avec retour au niveau T5SYN.

Le revêtement synthétique est en place et la commission CRTIS de la LAURA FOOT prend connaissance de la demande de classement initial de la mairie, le 28/09/2023, du rapport de visite de Monsieur DENIS CRESTEE, membre de la CDTIS du district de SAVOIE, le 27/09/2023.

La commission acte que les tests IN SITU seront réalisés dans les 6 mois après la réception.

Au regard des documents transmis, la CRTIS de la LAURA FOOT classe l'installation au niveau T5SYN provisoire, à l'échéance du 17/04/2024.

* * * * *

STE HELENE SUR ISERE Stade du VERNAY NNI N° 732410101.

L'installation, clôturée, était classée au niveau T4PN, à l'échéance du 10/10/2021.

La commission prend connaissance qu'il n'y a plus de vestiaires affectés à cette installation. Dans l'attente de vestiaires neufs, la mairie pourra installer des modulaires.

La commission prend connaissance de la demande de classement de la mairie, du 13/09/2023 et du rapport de visite de M CRESTEE, membre de la CDTIS du district de Savoie, du 05/09/2023.

Au regard des éléments transmis, la CRTIS de la LAURA FOOT classe l'installation au niveau T7PN, à l'échéance du 21/09/2023.



* * * * *

ENTRE DEUX GUIERS Stade ANDRE CHANET NNI N° 381550101.

L'installation, non entièrement clôturée, n'aurait pas dû migrer informatiquement au niveau T4PN, à l'échéance du 06/09/2021.

La commission prend connaissance de la demande de classement de la mairie, du 25/07/2023 et du rapport de visite de MM CRESTEE / SOARES, membres de la CDTIS du district de Savoie, du 28/06/2023.

La commission acte deux non-conformités mineures ; hauteurs des buts à 11 non conformes et abris joueurs non scellés.

Au regard des éléments transmis, sous réserve de lever les deux non-conformités mineures pour la reprise du championnat, la CRTIS de la LAURA FOOT classe l'installation au niveau T6PN, à l'échéance du 21/09/2033.

* * * * *

LA CROIX DE LA ROCHETTE Stade MAURICE REY-2 NNI N° 730950102.

L'installation, synthétique, mise à disposition le 21/09/2012, clôturée, n'aurait pas dû migrer informatiquement au niveau T5PN, à l'échéance du 21/09/2022.

La commission prend connaissance de la demande de classement de la mairie, du 31/08/2023 et du rapport de visite de M CRESTEE, membre de la CDTIS du district de Savoie, du 24/02/2022.

La commission acte qu'il n'y a qu'un seul vestiaire arbitre, pour les deux terrains Maurice REY 1 et 2.

La commission acte que les tests IN SITU n'ont pas été réalisés à l'échéance des 10 ans (règlement 2021).

Au regard des éléments transmis, la CRTIS de la LAURA FOOT classe l'installation au niveau T7SYN provisoire, à l'échéance du 21/03/2024. A cette échéance, sans les tests IN SITU réalisés et transmis à la commission, l'installation sera retirée du classement.

L'installation MAURICE REY-2 peut servir de terrain de repli pour l'installation MAURICE REY-1.

* * * * *

LAISSAUD Stade du MARAIS NNI N° 731410101.

L'installation, clôturée, était classée au niveau T4PN, à l'échéance du 23/07/2022.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement de la mairie, du 28/07/2023 et du rapport de visite de MM CRESTEE / SOARES, membres de la CDTIS du district de Savoie, du 25/06/2023.

L'AAC date du 10/05/2012.

La commission acte que les buts à 11 seront mis à la hauteur réglementaire pour le début des compétitions. Au regard des éléments transmis, la CRTIS de la LAURA FOOT confirme le classement de l'installation au niveau T4PN, à l'échéance du 21/09/2033.

CLASSEMENT DES ECLAIRAGES

LA MOTTE SERVOLEX – Complexe Sportif Raoul Villot 3 – NNI N° 731790103.

La commission acte la demande d'avis préalable éclairage de la mairie et prend en compte les éléments suivants.

Une étude photométrique en date du 19/04/2023.

La commission constate que le projet est conforme au règlement de l'éclairage de la FFF Ed.2021.

La CRTIS émet un avis préalable favorable pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E5 LED sous réserve que la totalité des résultats photométriques in situ soient conformes.





COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du 20 novembre 2023

Présents : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET - Magalie JULLIARD

Présents non élus : Daniel BARTHOLOME – Pierrette CATANIA - Mohamed DAIF - Mario LAURENCIN
Sophie LEFEVRE - Francis MOREL BIRON.

POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.

Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.

IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.

IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.



POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

Commission de Discipline et Commission des règlements du 20/11/23 Extraction des sanctions suspensions fermes						
Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
20/11/2023	D3	Joueur	A.S. DE BARBERAZ	12/11/2023	Auto + 1 match avec sursis	13/11/2023
20/11/2023	D3	Joueur	A.S. DE BARBERAZ	12/11/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	27/11/2023
20/11/2023	D5	Joueur	A.S. LA BRIDOIRE	05/11/2023	3 MF dont Auto + 1 match par révoc sursis ou IF	06/11/2023
20/11/2023	U20 DISTRICT	Joueur	A.S. MONT JOVET BOZEL	01/11/2023	Retabli Dans Ses Droits	20/11/2023
20/11/2023	U20 DISTRICT	Joueur	A.S. MONT JOVET BOZEL	01/11/2023	5 Matches Fermes	27/11/2023
20/11/2023	U20 DISTRICT	Joueur	A.S. MONT JOVET BOZEL	01/11/2023	Retabli Dans Ses Droits	20/11/2023
20/11/2023	U20 DISTRICT	Joueur	A.S. MONT JOVET BOZEL	01/11/2023	Retabli Dans Ses Droits	20/11/2023
20/11/2023	U20 DISTRICT	Dirigeant	A.S. MONT JOVET BOZEL	01/11/2023	Retabli Dans Ses Droits	20/11/2023
20/11/2023	U20 DISTRICT	Joueur	A.S. MONT JOVET BOZEL	01/11/2023	7 Matchs Fermes	27/11/2023
20/11/2023	U20 DISTRICT	Joueur	A.S. MONT JOVET BOZEL	01/11/2023	Retabli Dans Ses Droits	20/11/2023
20/11/2023	U20 DISTRICT	Joueur	A.S. MONT JOVET BOZEL	01/11/2023	3 Matches Fermes	27/11/2023
20/11/2023	U20 DISTRICT	Joueur	A.S. MONT JOVET BOZEL	01/11/2023	Retabli Dans Ses Droits	20/11/2023
20/11/2023	U20 DISTRICT	Joueur	A.S. MONT JOVET BOZEL	01/11/2023	Retabli Dans Ses Droits	20/11/2023
20/11/2023	U20 DISTRICT	Dirigeant	A.S. MONT JOVET BOZEL	01/11/2023	Retabli Dans Ses Droits	20/11/2023
20/11/2023	U20 DISTRICT	Dirigeant	A.S. MONT JOVET BOZEL	01/11/2023	Retabli Dans Ses Droits	20/11/2023
20/11/2023	U20 DISTRICT	Joueur	A.S. MONT JOVET BOZEL	01/11/2023	Retabli Dans Ses Droits	20/11/2023
20/11/2023	U20 DISTRICT	Joueur	A.S. MONT JOVET BOZEL	01/11/2023	Retabli Dans Ses Droits	20/11/2023
20/11/2023	U20 DISTRICT	Joueur	A.S. MONT JOVET BOZEL	01/11/2023	Retabli Dans Ses Droits	20/11/2023
20/11/2023	U20 DISTRICT	Joueur	A.S. MONT JOVET BOZEL	01/11/2023	10 MF dont auto+1 MF par révoc. sursis ou IF	02/11/2023
20/11/2023	U20 DISTRICT	Joueur	A.S. MONT JOVET BOZEL	01/11/2023	Retabli Dans Ses Droits	20/11/2023
20/11/2023	D5	Joueur	A.S. NOVALAISIEENNE	05/11/2023	3 MF dont Auto	06/11/2023
20/11/2023	Cadets U17	Joueur	AIX F.C.	11/11/2023	Auto + 1 MF par révoc sursis ou IF	12/11/2023
20/11/2023	D5	Joueur	ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE	12/11/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	27/11/2023
20/11/2023	Cadets U17 D2	Joueur	C.A. YENNOIS	11/11/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	27/11/2023
20/11/2023	U20 DISTRICT	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	01/11/2023	12 MF dont Auto + 1 match avec sursis	02/11/2023
20/11/2023	U20 DISTRICT	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	01/11/2023	Retabli Dans Ses Droits	20/11/2023
20/11/2023	U20 DISTRICT	Dirigeant	CHAMBERY SPORT 73	01/11/2023	Retabli Dans Ses Droits	20/11/2023
20/11/2023	U20 DISTRICT	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	01/11/2023	5 Matches Fermes	27/11/2023
20/11/2023	U20 DISTRICT	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	01/11/2023	Retabli Dans Ses Droits	20/11/2023
20/11/2023	U20 DISTRICT	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	01/11/2023	Retabli Dans Ses Droits	20/11/2023
20/11/2023	U20 DISTRICT	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	01/11/2023	Retabli Dans Ses Droits	20/11/2023
20/11/2023	U20 DISTRICT	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	01/11/2023	Retabli Dans Ses Droits	20/11/2023
20/11/2023	U20 DISTRICT	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	01/11/2023	Retabli Dans Ses Droits	20/11/2023
20/11/2023	U20 DISTRICT	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	01/11/2023	Retabli Dans Ses Droits	20/11/2023
20/11/2023	U20 DISTRICT	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	01/11/2023	Retabli Dans Ses Droits	20/11/2023
20/11/2023	U20 DISTRICT	Dirigeant	CHAMBERY SPORT 73	01/11/2023	Retabli Dans Ses Droits	20/11/2023
20/11/2023	U20 DISTRICT	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	01/11/2023	5 Matches Fermes	27/11/2023
20/11/2023	U20 DISTRICT	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	01/11/2023	Retabli Dans Ses Droits	20/11/2023
20/11/2023	U20 DISTRICT	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	01/11/2023	Retabli Dans Ses Droits	20/11/2023



PV N° 648 du 22 novembre 2023

20/11/2023	U20 DISTRICT	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	01/11/2023	Retabli Dans Ses Droits	20/11/2023
20/11/2023	U20 DISTRICT	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	01/11/2023	Retabli Dans Ses Droits	20/11/2023
20/11/2023	U20 DISTRICT	Dirigeant	CHAMBERY SPORT 73	01/11/2023	Retabli Dans Ses Droits	20/11/2023
20/11/2023	D4	Joueur	COEUR DE SAVOIE FOOTBALL	12/11/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	27/11/2023
20/11/2023	D2	Joueur	COEUR DE SAVOIE FOOTBALL	12/11/2023	2 MF dont Auto	13/11/2023
20/11/2023	D1	Joueur	COGNIN SP.	11/11/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	27/11/2023
20/11/2023	D1	Joueur	ENT. S. DE TARENTEISE	11/11/2023	Auto + 1 match avec sursis	12/11/2023
20/11/2023	D2	Joueur	ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY	05/11/2023	SANCTION ANNULEE	20/11/2023
20/11/2023	U20 DISTRICT	Joueur	ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY	11/11/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	27/11/2023
20/11/2023	D1	Joueur	F. C. CHAMBOTTE	12/11/2023	Auto + 1 match avec sursis	13/11/2023
20/11/2023	D3	Joueur	F.C. BELLE ETOILE MERCURY	12/11/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	27/11/2023
20/11/2023	D1	Joueur	F.C. BELLE ETOILE MERCURY	11/11/2023	4 MF dont Auto + 1 match avec sursis	12/11/2023
20/11/2023	D3	Dirigeant	F.C. BELLE ETOILE MERCURY	12/11/2023	2 Matches Fermes	27/11/2023
20/11/2023	D4	Joueur	F.C. LAISSAUD	12/11/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	27/11/2023
20/11/2023	D4	Joueur	F.C. ST BALDOPH	12/11/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	27/11/2023
20/11/2023	D3	Joueur	F.C. ST BALDOPH	12/11/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	27/11/2023
20/11/2023	D3	Joueur	F.C. ST BALDOPH	12/11/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	27/11/2023
20/11/2023	D1	Joueur	FC DE HAUTE TARENTEISE	11/11/2023	3 MF dont Auto + 1 match avec sursis	12/11/2023
20/11/2023	Cadets U17	Joueur	FC DE HAUTE TARENTEISE	11/11/2023	Auto + 1 match avec sursis	12/11/2023
20/11/2023	D1	Joueur	FC DE HAUTE TARENTEISE	11/11/2023	3 MF dont Auto	12/11/2023
20/11/2023	D3	Joueur	MONTMELIAN A.	12/11/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	27/11/2023
20/11/2023	D3	Joueur	U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE	12/11/2023	2 MF dont Auto+1 match avec sursis	13/11/2023
20/11/2023	D4	Joueur	U.S. CHARTREUSE GUIERS	12/11/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	27/11/2023
20/11/2023	D3	Joueur	U.S. DOMESSIN	12/11/2023	Auto suffisant	13/11/2023
20/11/2023	D3	Autres	U.S. DOMESSIN	12/11/2023	Auto suffisant	13/11/2023
20/11/2023	D2	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	12/11/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	27/11/2023
20/11/2023	Cadets U17	Joueur	U.S. MODANE	11/11/2023	2 MF dont Auto	12/11/2023
20/11/2023	Cadets U17	Joueur	U.S. MODANE	11/11/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	27/11/2023
20/11/2023	D3	Joueur	U.S. PONTOISE	12/11/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	27/11/2023
20/11/2023	D3	Joueur	U.S. PONTOISE	12/11/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	27/11/2023
20/11/2023	D4	Joueur	F.C. ST BALDOPH	12/11/2023	CR-1 Match Ferme	27/11/2023

ANNEXES

- Rencontres
- Amendes administratives
- Liste des clubs mini buts
- Sommes dues au 31 octobre 2023 (MAJ le 22 novembre 23)

